

Des milliers de femmes venues des quatre coins du monde se sont réunies à Vienne pour faire en sorte que nous, les membres des Nations Unies, honorions l'engagement pris aux termes de la Charte de l'ONU de réaffirmer l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le Canada rend hommage aux femmes courageuses dont les témoignages tragiques entendus hier au Tribunal mondial sur les violations des droits des femmes attestent de l'urgence, pour la communauté internationale, de prendre des mesures énergiques.

Le Canada cherche activement à faire intégrer les droits des femmes au système des droits de la personne. Le Tribunal ad hoc des crimes de guerre doit tenter des poursuites efficaces dans les cas de viol dont il est saisi. Le Canada tient à la nomination d'un rapporteur spécial sur la violence à l'égard des femmes et sur les autres violations des droits des femmes. Nous engageons les participants à la Conférence à faire avancer cette proposition.

L'Assemblée générale devrait adopter la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes à sa session d'automne. Un mécanisme d'audition des plaintes devrait être établi en marge de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes afin de traiter les cas individuels de violation des droits aux termes de la Convention.

Je suis heureuse d'annoncer que le gouvernement du Canada versera, par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international, jusqu'à 500 000 \$ au Centre pour les droits de l'homme afin de permettre à une spécialiste des droits des femmes de contribuer à mener à bien cette mission capitale qui est celle d'intégrer les droits des femmes à l'ensemble du système onusien des droits de la personne.

#### **Les droits des personnes dans les groupes vulnérables**

Madame la Présidente, si nous voulons que toutes les personnes, sans distinction, puissent jouir de leurs droits fondamentaux, également et universellement, il faut que la communauté internationale porte plus attention à ceux et à celles dont les droits ont été négligés dans le passé.

Les droits des enfants doivent être une priorité pour tous les pays. Nous devons redoubler d'effort pour mettre en oeuvre le Plan d'action adopté au Sommet mondial pour les enfants, que le Canada a été fier de coprésider en 1990. En ce Jour de l'enfant africain, il convient de réaffirmer notre engagement en faveur de la survie, de la protection et du développement des enfants.